



L'ACTION DU DEPUTE

L'activité d'Antoine HERTH à l'Assemblée Nationale

Antoine HERTH a déposé ou co-signé 24 propositions de loi, et notamment

- La possibilité, à titre expérimental, pour la Région de fixer le montant de la part de la taxe d'apprentissage réservée au financement des centres de formation d'apprentis et d'en assurer la collecte
 - La dépenalisation et la décentralisation du stationnement payant sur voirie
 - L'amélioration des retraites des maîtres de l'enseignement privé
 - La prolongation du dispositif de reclassement des personnes en licenciement économique
- Il est intervenu à la tribune dans plusieurs débats, en particulier sur
- l'application du principe de laïcité dans les écoles, collèges et lycées publics et sa compatibilité avec le Concordat en Alsace Moselle

- la politique de gestion durable des déchets ménagers et assimilés
 - l'emploi des jeunes en entreprise
- Il a déposé plus de 150 amendements pour modifier les projets ou propositions de loi.
Il a posé 82 questions écrites,

4 questions au gouvernement, 3 questions orales sans débat, notamment sur la formation professionnelle

Comme les années précédentes, Antoine HERTH a été rapporteur de la Commission Economique sur le budget de l'agriculture.

Le parlement des enfants

En 2004, c'est l'école élémentaire de MACKENHEIM qui a été choisie pour participer au 11^{ème} Parlement des Enfants. A l'image des élections législatives nationales, Amélie WEIBEL, Députée junior, a été élue par ses camarades après une campagne et un vote.

Cette année, après avoir reçu la visite d'Antoine HERTH, la classe a rédigé une proposition de loi visant à développer une information ludique sur les conséquences du tabac auprès des jeunes.



GLOSSAIRE

- **Amendement** : Proposition de modification d'un projet ou d'une proposition de loi soumise au vote de l'Assemblée. Il peut supprimer, modifier ou ajouter un article.
- **Commission parlementaire** : Six commissions permanentes composées de députés de tous les partis politiques, sont chargées d'examiner de façon approfondie les projets et propositions de loi avant leur passage en séance publique : Commission des Affaires économiques, de l'Environnement et du Territoire; Commission des Affaires culturelles, Familiales et Sociales; Commission de la Défense nationale et des Forces armées; Commission des Affaires étrangères, Commission des Finances et Commission des Lois. Un député ne peut appartenir qu'à une seule de ces commissions. Des commissions spéciales, d'information ou d'enquête, d'une durée de vie limitée peuvent être créées pour traiter un sujet précis.

- **Groupes parlementaires** : Groupe rassemblant les députés d'un même parti politique. Certains députés, appelés «non-inscrits», ne font partie d'aucun groupe.
- **Projet de loi** : Texte proposé par le gouvernement
- **Proposition de loi** : Texte proposé par un député ou un sénateur
- **Navette parlementaire** : Allers-retours d'un projet ou d'une proposition de loi entre l'Assemblée et le Sénat, jusqu'à l'adoption définitive par les deux assemblées d'un texte identique.
- **Questions d'actualité** : Les plus connues, elles sont retransmises en direct par France 3 le mardi et le mercredi
- **Questions écrites** : Publiées au Journal Officiel
- **Questions orales sans débat** : Ont lieu traditionnellement le mardi matin dans l'hémicycle et reçoivent, comme les questions d'actualité, une réponse immédiate du ministre interrogé.

Quelques dossiers importants en 2004

Une dramatique affaire

Reçu à deux reprises au Ministère de la Justice, Antoine HERTH a fait part à Dominique PERBEN de la très forte émotion suscitée par les crimes commis à l'encontre de Jeanne-Marie, Hedwige et Julie. Il a notamment insisté pour que les familles des victimes soient reçues par le Ministère. Grâce aux progrès de l'enquête, la justice doit maintenant clarifier les

circonstances de ces trois crimes et punir les coupables.

De son côté, le député s'attache à tirer tous les enseignements de ces affaires. Il milite pour une application plus stricte des peines, pour un allongement à 30 ans du délai de prescription pour les crimes contre les personnes, et pour un suivi médical et psychiatrique des délinquants souffrant de troubles du comportement.

Handicap : pour l'accessibilité de tous à tout

Prés de 2,3 millions de personnes, vivant à leur domicile, perçoivent une allocation, une pension ou un autre revenu en raison d'un handicap ou d'un problème de santé. Plus de 5 millions de personnes bénéficient d'une aide régulière (le plus souvent par l'entourage proche) pour accomplir certaines tâches de la vie quotidienne, pour les mêmes raisons.

C'est dire l'importance du projet de loi sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, premier texte législatif en ce

domaine depuis 1975. Antoine HERTH s'est beaucoup investi sur ce texte, de nombreuses avancées ont été obtenues.

Un droit d'accès à la compensation du handicap est créé par ce projet de loi, sans conditions de ressources ni d'âge.

L'action des députés a également permis d'augmenter encore l'offre de services et de places en établissements et le soutien aux familles. Ce texte améliore enfin l'accès au milieu scolaire ordinaire pour les personnes handicapées.

Feu vert pour les biocarburants

Le pétrole est une source d'énergie fossile, à terme limitée, et trop dépendante des tensions internationales. Pour limiter la dépendance énergétique de la France, accroître la production d'énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Gouvernement s'est engagé à développer, entre autres, les biocarburants, par le triplement des volumes agréés d'ici 2007. Ces biocarburants peuvent être produits à partir de betteraves, de céréales ou de graines oléagineuses, voire de déchets végétaux, et sont incorporés dans les carburants classiques. Ceci implique de

créer les conditions d'un véritable marché des biocarburants. Dans ce but, Antoine HERTH avec le groupe d'études, sur les biocarburants, a fait adopter deux amendements.

Le premier défiscalise 130 000 tonnes de biocarburants de plus qu'en 2004 pour inciter les distributeurs à mettre sur le marché de nouvelles quantités de biocarburants. Le second prévoit une majoration de l'impôt sur les sociétés pour les dis-



tributeurs de carburants n'utilisant pas assez de biocarburants dans le volume total vendu annuellement.

Pensions de réversion pour les veuves et les veufs : le député à votre écoute

Vous avez été nombreux à interpellé Antoine HERTH et à lui faire part de votre inquiétude sur la question de la réforme des pensions de réversion, notamment au sujet de son caractère désormais révisable en fonction des ressources, et de

l'élargissement des ressources prises en compte.

Sensible aux conséquences de cette mesure, Antoine HERTH est intervenu auprès du ministre de la Santé pour que les dispositions litigieuses soient réexaminées.

Après une phase de concertation associant l'ensemble des organisa-

tions professionnelles et syndicales, ainsi que les associations de retraités, de veuves et de veufs, le Gouvernement a annoncé qu'il modifiera ces dispositions. Les mesures annoncées ont été unanimement bien accueillies par les partenaires concernés.

Pour contacter votre député et ses collaborateurs

A Sélestat : Fabien Hamm, Marie Herth, Sylvie Leonhart
2 rue du Dr Bronner - BP 192 67604 Sélestat Cedex
Tél : 03 88 92 32 45 Fax : 03 88 82 84 99
antoine.herth@wanadoo.fr

A Paris : Séverine Messier
Tél : 01 40 63 77 26 Fax : 01 40 63 73 75
aherth@assemblee-nationale.fr



Ouverture
du site du député
Antoine HERTH
fin janvier :
www.antoine-herth.fr

VISITES

Si vous souhaitez visiter l'Assemblée Nationale ou assister à une séance publique, vous pouvez contacter ma permanence parlementaire à Paris au 01 40 63 77 26.